

Exploitations agricoles : comment s'adapter et réduire ses émissions dans un contexte de changement climatique ?

Pistes pour améliorer son bilan
carbone

20.311



Date

24 novembre 2020

Public

Conseiller-ères, agriculteur-trices, toutes per-
sonnes intéressées

Lieu

Webinaire en ligne sur ZOOM

Responsables

Ludovic Piccot, AGRIDEA

Edouard Corrêa-Bovet, AGRIDEA

Contexte

L'urgence climatique incite les agriculteurs-trices à prendre des mesures pour réduire l'impact de leurs pratiques sur le réchauffement climatique. Ce cours mettra l'accent sur les bases relatives au changement climatique, la dynamique du carbone dans les sols et les défis et solutions apportés par différents types d'agriculture. Un des premiers leviers pour réduire ses émissions est de dresser un bilan carbone de l'exploitation afin d'identifier les marges de manœuvre pour l'améliorer. A cet effet, des outils pour l'adaptation et l'atténuation des gaz à effet de serre seront présentés. La journée sera clôturée par le témoignage de deux agriculteurs ayant mis en place des mesures pour réduire leurs émissions.

Objectifs

- Connaître la situation actuelle du changement climatique en Suisse et son évolution
- Connaître le cycle du carbone dans les sols agricoles
- Connaître des mesures d'adaptation et de réduction des émissions

Méthodes

Webinaire, exposés, discussions, échanges.

Programme détaillé

24 novembre 2020

09h00 Connexion et mise au point technique

09h15 Accueil et bienvenue

09h30 Introduction sur le changement climatique

- Causes et conséquences dans le monde et en Suisse
- Scénarios pour 2050 et 2100

Dr. Valentine Python

Sciences de l'environnement et durabilité, climatologie et géographe
valentine.python@gmail.com

10h15 Pause

10h30 Cycle et maintien du carbone dans les sols

- Fonctionnement biologique du sol
- Bienfaits de la matière organique
- Cycle du carbone et pistes pour son stockage

Serge Amiget
Sol-Conseil

Serge.amiguet@sol-conseil.ch

11h30 Pause de midi

13h00 Mesures d'adaptation et d'atténuation (réduction des GES) sur les exploitations agricoles : outils pour le conseil

- **RAMI FOURRAGER** : une approche ludique pour aider l'agriculteur à adapter son système fourrager au réchauffement climatique
- **CAP'ZER** : présentation de l'outil d'atténuation, fonctionnement, exemple et projet de vulgarisation

Fabienne Gresset
AGRIDEA

fabienne.gresset@agridea.ch

Pascal Python
AGRIDEA

pascal.python@agridea.ch

13h45 Contribution de l'agriculture biologique face au changement climatique

- Approche de l'agriculture bio face au changement climatique
- Catalogue des mesures de réduction des GES
- Sol et climat en agriculture bio
- Projets de recherche en cours

Pascal Olivier
Bio Suisse

pascal.olivier@bio-suisse.ch

Raphaël Charles
FiBL

raphael.charles@fibl.org

14h30 Pause

14h45 Mise en place de mesures concrètes d'atténuation et d'adaptation

- Présentation de l'exploitation

Julien Duc et Quentin Morel
Domaine du Bugnonet

info@domaine-du-bugnonet.ch

15h30 Synthèse et clôture du webinaire

15h40 Fin de la journée

Informations pratiques

Inscription

[20.311](#)

Délai d'inscription

Vendredi 16 novembre 2020

Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

Ludovic.piccot@agridea.ch

Edouard.Correa-Bovet@agridea.ch

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.
Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Prix

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation : **CHF 180.-/jour**

Agriculteur-trices : **CHF 180.-/jour**

Autres participant-e-s : **CHF 300.-/jour**

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Désistement : Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.- sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.